



## Déclaration préalable CE Orange France Sièg du 22 Septembre 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CE Orange France Sièg,

L'automne arrive et nous voilà prisonnier dans le jour de la marmotte ou un jour sans fin : obligés de revivre encore et encore les même errements de la direction.

Nous revoyons des membres du codir d'Orange France qui nous rappellent hélas ceux trop célèbres d'OPF : souvenez-vous de ceux qui préféraient prendre des sorties dérobées plutôt que de saluer les membres du personnel. Voir des membres du codir éviter sciemment les représentants du personnel n'est pas une bonne nouvelle pour notre groupe et c'est un malheureux constat que nous faisons alors que nous prôtons tous notre ambition d'employeur Digital et Humain ...

L'humain, celui qui subit au quotidien votre désorganisation dans la mise en œuvre des réorganisations !

Après les malheureux épisodes de la réorganisation de la DCOF, mal engagée et pilotée en dépit du bon sens par certains dans un but évident d'éviter ou d'évincer les IRP, de nouveaux dossiers en errance (ou devrais-je dire en déshérence ?) font surface : la fermeture du réseau de franchisés Mobistore au sein de la DCGP et les perpétuels intérim de rattachement de la DSCD, pour n'en citer que deux.

Le cordonnier étant toujours le plus mal chaussé, peut-être que les responsables concernés se sont vu refuser des formations au droit du travail et aux obligations de consultation des représentants du personnel ? Peut-être faut-il renforcer dans les orientations de formation 2017 l'approfondissement des connaissances fondamentales du métier pour tous, y compris nos RH ? Nous aurons l'occasion d'en débattre .....

Alors qu'aujourd'hui nous sommes en état d'urgence, au niveau maximal de l'alerte attentat, et la sécurité des citoyens et donc du personnel doit être un enjeu majeur. La sécurité est devenue la patate chaude que tout le monde se renvoi sans que personne ne semble y porter un intérêt quelconque. Arrêtons de jouer à « Ou est Charlie » avec la sécurité des personnes : Qui est nommé au sein d'Orange France pour assurer cette fonction ?

Autre résurgence du passé : OFS ne trouve pas de médecin du travail. Il nous a été rapporté qu'un des rares postulants avait pris la fuite au bout de quelques jours. Ailleurs dans le groupe, de plus en plus de postes de médecin du travail restent vacants. Rappelez-vous de la situation des médecins du travail en 2009...

La CFE-CGC vous appelle à la plus grande vigilance : tous les voyants sont passés au rouge et les résultats de l'enquête SECAFI sur le stress le prouvent pour de nombreux établissements. Que comptez-vous concrètement mettre en œuvre pour construire ce modèle social d'employeur digital et (surtout) humain, pour une expérience salarié à la hauteur de celle que nous voulons pour nos clients ?

Et pour finir sur une note plus légère,.....

...Les élus de la CFE-CGC qui traitent les ASC rencontrent de gros ralentissements réseaux. Il nous a été rapporté que le CE OFS tente depuis plusieurs semaines de s'abonner à La Fibre (Orange, évidemment) pour avoir un réseau à la hauteur. Il s'avère que l'expérience client du CE OFS est incomparable : renvoi d'un service client à un autre, demande non traitée, aucun retour d'information sur la demande en cours,.....Après moult recherches, et par conséquent un nombre incomparable d'heures passées, il apparaîtrait que notre sièg d'Orange France, à Orange Village, ne soit pas fibré. Pas d'éligibilité Fibre d'après notre cher SI.

Est-ce bien raisonnable pour un opérateur qui souhaite offrir une connectivité enrichie ?

Pour la délégation CFE-CGC au CE Orange France Sièg